

Chapitre 10.1.4.7 et 10.1.3 et 10.2.2

Nature du circuit	Section mini des conducteurs en cuivre	Courant assigné maxi du dispositif de protection disjoncteur	Equipement - Conditions d'installation
Eclairage	1,5 mm ²	16 A	<ul style="list-style-type: none"> - 8 points d'éclairage maxi par circuit - 2 circuits minimum dans les logements >35m². Chaque local doit être équipé au moins d'un point d'éclairage (Ce point d'éclairage doit être placé au plafond dans la cuisine, les chambres et séjour). - Cette disposition ne s'applique pas aux annexes non attenantes (abris de jardin, garage...). - 1 point d'éclairage doit être prévu par entrée principale et de service. - 1 circuit spécialisé pour l'éclairage extérieur non attenant au bâtiment.
Prise de courant commandée	1,5 mm ²	16 A	<ul style="list-style-type: none"> 1 interrupteur de commande pour 2 prises maxi (situées dans la même pièce) Plus de 2 prises de courant : utilisation de télérupteur, contacteur ou similaire.
Prise de courant 16A	1,5 mm ²	16 A	<ul style="list-style-type: none"> 8 socles maxi par circuit Le nombre minimal de prises de courant : 16A doit être : <ul style="list-style-type: none"> - 3 par chambre - 1 par tranche de 4m² avec un minimum de 5 dans le séjour - 1 au moins dans les autres locaux >4m² et les circulations, à l'exception des WC et annexes non attenantes (abris de jardin, garage...)
	2,5 mm ²	20 A	12 socles maxi par circuit.
	2,5 mm ²	20 A	6 non spécialisés dans la cuisine dont 4 à répartir au-dessus des plans de travail. Ces socles ne sont pas installés au-dessus du bac de l'évier ou des plaques de cuisson.
Prise de courant spécialisée 16A ou circuits spécialisés	2,5 mm ²	20 A	<ul style="list-style-type: none"> 3 circuits au moins destinés à alimenter des appareils du type lave-linge, lave-vaisselle, four, congélateur, sèche-linge 1 circuit doit être prévu pour chaque gros appareil électroménager supplémentaire
Plaque de cuisson ou cuisinière	Monophasé 6 mm ²	32 A	- 1 circuit spécialisé doit être prévu (boîte de connexion ou socle de prise 32A monophasé ou prise 20A triphasé)
	Triphasé 2,5 mm ²	20 A	

Chapitre 10.1.4.7 et 10.1.3 et 10.2.2

Nature du circuit	Section mini des conducteurs en cuivre	Courant assigné maxi du dispositif de protection disjoncteur	Equipement - Conditions d'installation
Chauffe-eau	2,5 mm ²	20 A	- circuit spécialisé
Volet roulant	1,5 mm ²	16 A	Motorisations de tout type d'ouvrants
VMC	1,5 mm ²	2 A	La protection associée à la VMC peut être augmentée jusqu'à 16A (cas particuliers) Le circuit VMC doit comporter un dispositif d'arrêt. Le disjoncteur dédié assure cette fonction.
Circuit d'asservissement tarifaire, fil pilote, gestionnaire d'énergie	1,5 mm ²	2 A	
Convecteurs, panneaux radiants (monophasé)			- nombre d'appareils limités par la somme des puissances
3500 W	1,5 mm ²	16 A	
4500 W	2,5 mm ²	20 A	
5750 W	4 mm ²	25 A	
7250 W	6 mm ²	32 A	
Plancher à accumulation ou direct équipé de câbles autorégulants (monophasé)			
1700 W	1,5 mm ²	16 A	
3400 W	2,5 mm ²	25 A	
4200 W	4 mm ²	32 A	
5400 W	6 mm ²	40 A	
7500 W	10 mm ²	50 A	
IRVE (Infrastructure de recharge des véhicules électriques)	2,5 mm ²	20 A	socle de prise 16A 2P+T adapté à la recharge de véhicules électriques et hydrides rechargeables et identifié à cet usage (voir guide UTE C 15-722) ou bornes 16A
	10 mm ²	40 A	bornes 32A monophasé
	10 mm ²	40 A	bornes 32A triphasé